



PRIX LIONS - DISTRICT OUEST DES JEUNES PLUMES FRANCOPHONES 2017-2018

PRESENTATION DE LA NOUVELLE ORGANISATION DU CONCOURS

Ce concours a pour objectifs :

- ✓ De valoriser la francophonie, vecteur essentiel de la littérature d'expression française et de la Culture.
- ✓ De favoriser le développement des valeurs humanistes portées par la langue française et promues par le Lions Clubs International: la liberté, la démocratie, les droits de l'Homme et le respect des différences.
- ✓ De valoriser l'apprentissage du français auprès des jeunes étrangers en leur proposant un projet séduisant capable de les enthousiasmer et de les convaincre de l'intérêt de la langue française dans leur formation humaniste et leur construction personnelle.

Tous les Lions du district Ouest sont sollicités pour participer à cette action au service de la diffusion de nos valeurs universelles.

Promouvoir le français dans le monde, par le concours Jeunes Plumes Francophones, c'est inviter la jeunesse à réfléchir sur les enjeux de la société de demain.

Revue LION n°700 mai 2017 p 32

Dès lors, pour les Lions comment s'engager ?

1- Trouver des candidats.

Chaque Lions peut utiliser ses réseaux pour contacter des professeurs ou des jeunes. Les jumelages de clubs et les jumelages de nos villes constituent des relais utiles.

Nombreux sont les collèges et lycées qui ont des relations privilégiées avec des établissements à l'étranger. Les opportunités ne manquent pas.

Le réseau de l'AMICIF – amicale des anciens stagiaires des CIF- forte de ses 60 années d'expériences, est présent dans le monde entier.

Nous disposons aussi du partenariat avec la FIPF (la Fédération Internationale des Professeurs de Français) cf encadré ci dessous

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PROFESSEURS DE FRANÇAIS est une organisation internationale non gouvernementale créée en 1969, reconnue pour son rôle dans la promotion et la diffusion de la langue française dans le monde.

Forte de 180 associations, de 6 fédérations nationales et de près de 80 000 membres bénévoles actifs dans 140 pays, la FIPF est un acteur important au service de la communauté mondiale des professeurs de français et de la francophonie.

LA FIPF A POUR MISSION PRINCIPALE d'animer et de renforcer ce vaste réseau dont les membres sont les premiers vecteurs de diffusion du français. Elle s'efforce de répondre aux demandes des associations de professeurs de français en mettant à leur disposition des ressources pédagogiques modernes et utiles pour améliorer leurs compétences professionnelles.

2- Sélection des lauréats.

Le règlement du concours prévoit une première sélection effectuée par des professionnels : professeurs, journalistes, écrivains, etc.

Le jury sélectionnera les 15 meilleures lettres en tenant compte de la qualité de la réflexion sur le thème imposé, de la qualité de l'expression, de l'imagination, de l'originalité et de la structure du texte.

Les « copier/coller » et les plagiats sont éliminatoires.

Ces 15 meilleures lettres seront lues et notées par tous les membres volontaires des Lions Clubs de France, afin de les départager et désigner les trois lauréats qui seront récompensés.

Les Lions volontaires pourront organiser, à leur convenance, des réunions, des moments d'échanges pour partager leurs avis sur les lettres et les noter (de cinq pour la première à un pour la cinquième). Le total des points permettra d'effectuer le classement du District.

Les trois lettres qui auront le plus grand nombre de points désigneront les lauréats dans l'ordre des notes attribuées.

3 - Dotation d'une valeur totale de 900 €

Premier prix : un chèque de 400 €

Deuxième prix : un chèque de 300 €

Troisième prix : un chèque de 200 €

Le premier lauréat aura la possibilité d'être accueilli à sa majorité, **pour un séjour d'un mois en France dans le Centre International Francophone** organisé par le Lions Clubs International à LA BAULE suivant les modalités d'organisation de ce Centre.

4 - Financement du concours

Le concours est exclusivement financé par des dons individuels ou des clubs qui en assurent ainsi la pérennité (les dons personnels peuvent faire l'objet de défiscalisation).

5 - Budget 2017/2018 du concours : 1 100 €

Remise des prix : 900 €

Frais de fonctionnement : 200 € (un cadeau aux membres du jury, à savoir, le livre sélectionné par le District pour le concours du roman régional dédié à l'auteur).